La paracha dans le midrach

Par le Rav Shaoul David Botschko

**Directeur de la Yeshiva Ekhal Elyahou (Kokhav Yaacov)**

Traduit de l’hébreu par Elyakim P. Simsovic

Parachat Balaq

Dans cette paracha, un homme connu comme étant « le prophète des nations », Bile‘am, dit et répète aux Midianites qui veulent le stipendier pour maudire le peuple d’Israël, qu’il se soumet entièrement à la volonté divine et qu’il n’ira pas avec eux sans l’accord d’Hachem. Finalement, Dieu donne son accord. Bile‘am se met donc en route et, en chemin, il est menacé par des anges. Il veut alors s'en retourner, mais l’ange lui dit : « Va avec les hommes… » qui sont venus te chercher et Rachi commente

**« Va avec les hommes** – On dirige l’homme sur le chemin où il désire aller. » (Makoth 10b).

Ce Rachi vient éclairer la situation apparemment incohérente. Bile‘am a reçu la permission divine d’aller avec les envoyés de Balaq. Un ange peut-il s’y opposer ? Il manifeste donc la colère divine contre un Bile‘am qui semble parfaitement obéissant. C’est que l’obéissance ne suffit pas. Il faut mettre notre volonté en accord avec celle d’Hachem.

Deux délégations sont venues solliciter Bile‘am. La première fois, Hachem ne S’est pas contenté de lui interdire de suivre les hommes de Midian, mais Il lui a dit : « ne maudis pas ce peuple car il est béni. » Aussi, demander une deuxième fois, c’est montrer qu’au fond de lui-même il n’accepte pas la volonté d’Hachem. Aussi, Dieu respectera son libre arbitre et le laissera aller son chemin jusqu’au bout et c’est alors seulement qu’il sera sanctionné.

La grande leçon de cette paracha est qu’obéir ne suffit pas ; il faut adhérer à l’injonction divine. Il faut « vouloir ce que Dieu veut ».